



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SYSTÈME PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES EUROPÉENNES





AVANT-PROPOS

Les « **principes et objectifs fondamentaux** » de l'École européenne ne sont pas contenus seulement dans les articles de son statut ratifié par les 27 pays membres : ils sont énoncés dans la déclaration solennelle inscrite sur un parchemin scellé dans les fondations de chaque École européenne, depuis le 5 juillet 1957 au fur et à mesure de leur création...

« Élevés au contact les uns des autres, libérés dès leur plus jeune âge des préjugés qui divisent, initiés aux beautés et aux valeurs des diverses cultures, ils prendront conscience, en grandissant, de leur solidarité. Tout en gardant l'amour et la fierté de leur patrie, ils deviendront, par l'esprit, des européens, bien préparés à achever et à consolider l'œuvre entreprise par leurs pères pour l'avènement d'une Europe unie et prospère ».

La valeur symbolique de la Charte, c'est la vocation européenne de l'École. Le statut unique, intergouvernemental qui lui a été donné par les six premiers États participants, le 12 avril 1957, et son annexe instituant « Le Baccalauréat européen » témoignent de **l'ambition d'ériger l'École européenne comme clé de voûte de la politique européenne.**

Dès l'origine, l'École européenne se veut ouverte à tous les enfants, ceux dont les parents travaillent dans les institutions, les enfants des ouvriers qui bâtissent les Écoles, et les enfants du territoire où elles sont créées.

Il faut que l'on se rende compte de l'immense service que les Écoles peuvent rendre à tous les gens qui, de par leur profession et les mobilités du travail, sont amenés à bouger avec leurs familles dans des lieux divers et, surtout, de grande concentration urbaine. Ces Écoles plurilingues, sont capables de promouvoir **un modèle d'éducation ouverte** et de réduire, en définitive, le coût d'une telle entreprise : les bâtiments étant fournis par le pays hôte, les professeurs par un système de détachement avec maintien du salaire national, l'enseignement des langues étant garanti dans sa qualité par des enseignants locuteurs natifs et l'enracinement culturel étant maintenu par la transmission de la langue maternelle. Tous peuvent y trouver **justice et bienveillance.**

Le destin des Écoles européennes est ainsi lié à celui de l'Europe, ne serait-ce que par la nécessité de se doter des moyens adaptés à la mesure des décisions qui seront à prendre pour soutenir l'ambition de ses valeurs.

Presque 70 ans après sa création, **l'École européenne inventée par les États membres**, « sui generis » a acquis une dimension et une importance imprévisible en 1953 de par la qualité de son enseignement et la réussite de ses anciens élèves. Apprendre à connaître d'autres cultures, tout en maintenant des cours en langue maternelle, et avec d'autres enfants de nationalités différentes, conduits par des professeurs qui n'ont pas leur nationalité, c'est une leçon de **tolérance, d'entente et d'amitié quotidienne entre les peuples.**



SOMMAIRE

1	Témoignages et chiffres clés	3
	Paroles d'élèves	4
	Paroles de directeurs	6
	M. Tedde (Directeur de l'École européenne agréée de Strasbourg)	6
	M. de Tournemire (Ancien Directeur des Écoles européennes Luxembourg II et Bruxelles III)	7
	Mme. Ficara (Directrice de l'École européenne agréée de Paris la Défense)	8
	Chiffres clés	9

2	Missions et finalités des Écoles européennes	11
	Un statut juridique à part entière	12
	Un laboratoire pédagogique inspirant	12
	Des objectifs pédagogiques clairs	12
	Un système en pleine croissance	13
	La localisation des Écoles aujourd'hui	14
	Focus sur les Écoles européennes agréées en France	16

3	L'enseignement au sein des Écoles européennes	19
	La structure des études	20
	Le programme des études	20
	Programmes harmonisés	20
	Cycle Maternel	20
	Cycle Primaire	20
	Cycle Secondaire	20
	Les points forts du système pédagogique	22
	Le soutien scolaire	22
	L'enseignement des langues	22
	Niveaux de compétence de base aux différents cycles	23
	La multiplicité d'activités périscolaires	24

4	ANNEXE - La présidence française des Écoles européennes et le Baccalauréat européen	27
	La présidence française des Écoles européennes	28
	Les priorités de la présidence	28
	Le Baccalauréat européen	31
	Un diplôme reconnu	31
	L'examen et le système de notation	31
	Un diplôme de haute qualité	31
	Ressources et liens utiles	32
	Contacts	32





Témoignages et chiffres clés

Si depuis la création du système pédagogique des Écoles européennes de nombreuses générations se sont succédé, certains principes les transcendent : la valorisation et le respect de la communauté scolaire.



Paroles d'élèves

De la maternelle au lycée, les élèves de Karlsruhe, Luxembourg II et Strasbourg partagent leur quotidien en École européenne.

Une journée à l'école européenne c'est très bien, mais très chargée! On s'amuse beaucoup, l'école c'est pour se faire des amis et s'amuser. On fait des Maths, de la géographie et du français. Presque tout les jours, il y a langue 2, le mardi et le jeudi, il y a morale / religion et une fois par semaine il y a les heures européennes (les jours changent au cours des années). On fait des classes vertes, des sorties et on apprend beaucoup en une journée. Il y a halloween au périscolaire, la journée du livre, la fête des langues ect... Les professeurs sont excellents. Si ~~tu~~ on a un problème, les adultes vont t'écouter. Cette école est trop géniale et tu peux fêter ton anniversaire en classe.

Noé et Mathis P5-FR



Je suis à l'école depuis 5 ans bientôt, dans une école européenne (ESK).

On est mélangé avec d'autres classes allemande et anglaise. Dans une école européenne, on apprend les religions des autres pays européens ou on fait morale. On fait aussi des heures européennes qui sont: Newspaper (journal), Robotic, Filmclub et European games.

Ken N°2

Dans cette école on a un emploi du temps bien chargé entre sport, heures européennes, langue 2. On a plein de choses amusantes si tu veux apprendre l'allemand, le français ou l'anglais l'école européenne est parfaite pour toi. Cette école a beaucoup à offrir alors venez.

Dera G.T

Mon expérience à l'École européenne restera pour toujours l'une des meilleures choses qui me soient arrivées et je n'en garderai que de bons souvenirs. L'atmosphère est magique, apaisante, dépaysante de Paris, l'enceinte colorée se situe dans une forêt avec beaucoup d'espace. Grâce à cette école, je suis passée de deux langues acquises à six. Les gens qui s'y trouvent sont accueillants, de cultures différentes, de pays différents ce qui rend la chose encore plus intéressante. Les professeurs enseignent très bien et les élèves sont disciplinés. Je ne tire que du positif de ma scolarité dans cette école et espère garder contact avec toutes les personnes qui vécurent cette aventure de plusieurs années avec moi.

Océane C.
S6FR

Ce que j'ai appris à l'École européenne, c'est la tolérance. Depuis mes quatre ans, je suis entouré de personnes venant des quatre coins du monde, et l'enseignement à l'école, nous apprend depuis la maternelle ce qu'est la tolérance et pourquoi on doit la respecter. En dépit de l'absence de plusieurs sections linguistiques dans notre école, mais qui existent dans d'autres écoles plus importantes, la culture de notre établissement est extrêmement riche. Nous avons même des élèves originaires de pays non-européens ! En conclusion, notre école est un endroit unique caractérisé par une grande richesse culturelle.

Rodrigo B. L.
S6FR



Cela fait maintenant douze années que je suis ma scolarité à l'École européenne de Strasbourg. N'ayant jamais connu le système Français, je ne puis me permettre de le comparer au système Européen. La seule chose dont je suis sûr, c'est qu'il est rare de garder les mêmes camarades pendant toute sa scolarité dans les autres établissements. À l'EES, j'ai rencontré mes premières connaissances à l'âge de six ans, ils sont aujourd'hui devenus mes amis, et nous passerons cette année le bac dans la même salle d'examen. Ce ne sont pas seulement des liens que nous avons créés, mais aussi des relations de confiance, d'amitié, d'amour parfois. Mais tout cela est en réalité ce qui aujourd'hui m'aide à éteindre mon réveil et me lever le matin pour aller en cours. Sans ces mêmes personnes en qui j'ai à présent entièrement confiance, je ne sais si, en ces jours troublés et flous pour nous tous, ma motivation serait restée intacte. Je suis donc ravi et heureux de faire partie de cette école qui m'a offert cette deuxième famille.

Nathan C.
S7FR

Paroles de directeurs

M. Tedde (Directeur de l'École européenne agréée de Strasbourg)

L'École européenne de Strasbourg (EES), créée en 2008, est la plus ancienne du réseau français des Écoles européennes françaises, et l'une des plus importantes en termes d'effectifs. Fondée pour accueillir, dans trois sections linguistiques, les enfants des personnels des institutions et agences communautaires et européennes installées dans l'Eurométropole de Strasbourg, elle participe aujourd'hui au rayonnement de l'académie de Strasbourg et de la Région Grand-Est en scolarisant **des enfants strasbourgeois et internationaux venus de 52 pays.**

L'originalité de l'EES tient en ce qu'elle propose, dans un paysage académique déjà riche en sections bilingues et internationales, un enseignement conforme aux programmes européens. Cette offre complémentaire de formation se fonde sur une politique intensive d'acquisition des langues : les élèves y acquièrent un minimum de 3 langues à un niveau en fin d'études supérieures à C1 dans le CERCL. De même, l'organisation des études et la pédagogie mises en œuvre sont proprement érasmiennes en ce sens qu'elles permettent à chaque élève, dans le cadre d'une véritable éducation citoyenne à l'Europe, de construire son propre parcours d'études : langues et lettres, humanités, sciences, arts et sports y sont proposés « à la carte ». **Chacun peut donc, dans un souci constant d'émulation cultivé par des enseignants venus de 22 pays différents, trouver matière à excellence** en équilibrant sa formation entre les divers champs d'études obligatoires et optionnelles.

Cette excellence est sanctionnée en fin de parcours par le Baccalauréat européen, diplôme reconnu dans toute l'Union européenne et au-delà de ses frontières.

M. de Tournemire (Ancien Directeur des Écoles européennes Luxembourg II et Bruxelles III)

C'est à Luxembourg qu'est née, en 1953, l'École européenne pour ensuite se développer considérablement. J'ai eu l'honneur de diriger l'École de Luxembourg II, de 2011 à 2016 puis celle de Bruxelles III de 2016 à 2019. Si l'on devait résumer les caractéristiques de ce système éducatif intergouvernemental, on pourrait s'arrêter sur trois points principaux :

- la scolarisation des enfants des membres du personnel des différentes institutions européennes dans leur langue maternelle et l'importance donnée aux langues et à la communication entre tous les élèves à travers la mise en place de langues de travail et d'activités communes ;
- la coopération entre les systèmes éducatifs et le dialogue entre les cultures ;
- le processus d'ouverture graduelle du programme des Écoles européennes aux écoles nationales dans les États membres.

Dans la salle des professeurs du premier bâtiment du secondaire de l'école à Luxembourg, dans les années 1950, la phrase de l'écrivain Paul Valéry était affichée : « Enrichissons-nous de nos mutuelles différences ». Il fallait en effet une certaine dose d'idéalisme et un esprit pionnier pour s'engager en 1953 dans le dialogue entre

les différentes cultures pédagogiques et la découverte de méthodes absolument nouvelles pour faire face aux réalités inédites qui s'imposaient. Et pourtant les obstacles ont été franchis, des programmes spécifiques ont été élaborés, une harmonisation a pu s'effectuer et **les salles des professeurs des Écoles européennes sont de formidables lieux de brassage culturel.** Pensez-donc, des professeurs venant de tous les pays de l'Europe rassemblés dans un même lieu pour accomplir une tâche commune dans un esprit d'échange et de complémentarité ! Et cet esprit d'échange au service de l'intérêt collectif ne se limite pas aux professeurs, il se retrouve dans toute la communauté scolaire accompagnant depuis l'origine la vie de chaque établissement.

Diriger une École européenne est dès lors un privilège extraordinaire et une expérience qui vous marque à jamais.

Il me semble qu'il en est de même pour les professeurs qui y enseignent et pour les élèves qui y étudient.

Mme. Ficara (Directrice de l'École européenne agréée de Paris la Défense)

L'EEPLD (École Européenne Paris la Défense) est née de la volonté conjointe du ministère de l'Éducation nationale et de l'académie de Versailles de créer une École européenne agréée pour les personnels des agences européennes et notamment de l'ABE (Autorité Bancaire Européenne) qui a déménagé de Londres à la Défense en juin 2019. Le site de Courbevoie a été choisi en raison de sa proximité avec la Défense mais, aussi parce qu'il y avait déjà des sections internationales dans plusieurs établissements de la ville.

L'ouverture des locaux définitifs du lycée Lucie AUBRAC, en septembre 2018, a permis de trouver un site provisoire pour implanter le niveau secondaire de l'École européenne.

La mairie de Courbevoie a transformé le site du Val CARON afin d'accueillir le niveau primaire. L'ambiance européenne et internationale existant déjà au lycée Lucie AUBRAC, l'implantation de l'École européenne dans les locaux n'en a été que plus facile. Les deux établissements progressent désormais de concert et sont porteurs de projets communs (notamment deux projets ERASMUS+, Etwinning). Nous avons donc travaillé à la création de l'EEPLD à partir du mois de juillet 2018 pour son ouverture à la rentrée 2019. Nous avons bénéficié, pour ce faire, du soutien et de l'expertise de nos collègues des Écoles européennes de Strasbourg et de Karlsruhe, qui sont nos « marraines », mais aussi, à partir du printemps 2019, de l'aide précieuse d'Emmanuel de Tournemire, ancien Directeur de l'École européenne Bruxelles III et responsable du développement de l'offre internationale en Île-de-France.

Au-delà des valeurs communes que portent les Écoles européennes, il existe une tradition d'entraide et de travail en commun entre ces écoles,

ce qui a été très positif et rassurant pour la création de l'EEPLD. Nous avons de plus, la chance d'avoir une jeune équipe soudée et pleine de talent.



Chiffres clés



13 Écoles européennes

20 Écoles européennes agréées

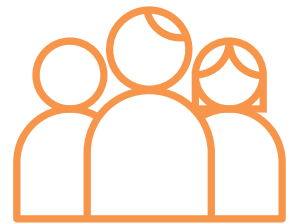
6 Écoles en cours d'agrément en 2020

16 Pays hôtes



2 175 candidats au Baccalauréat européen en 2019
(chiffre en progression)

98,21% de taux de réussite au Baccalauréat européen pour la session 2019



37 000 élèves de nationalités européennes et extra-européennes

1 245 enseignants dans les Écoles européennes agréées (données rentrée scolaire 2019/2020)

2 325 enseignants détachés et chargés de cours dans les Écoles européennes (données rentrée scolaire 2019/2020)

20 sections linguistiques à travers les différentes écoles





Missions et finalité des Écoles européennes

De par la construction à plusieurs pays de leur système pédagogique, les Écoles européennes sont riches d'enseignement et inspirent.

Un statut juridique à part entière

Les Écoles européennes sont des établissements d'enseignement officiel créés conjointement par l'Union européenne et les gouvernements des États membres. Elles jouissent d'un statut juridique d'établissement public dans chacun de ces États. En France, elles ont le statut d'EPLI (Établissements Publics Locaux d'Enseignement International).

Un laboratoire pédagogique inspirant

Un des atouts majeurs des Écoles européennes est de dispenser un enseignement allant de la maternelle au Baccalauréat européen, si possible au sein du même campus, créant ainsi une dynamique très forte au sein de toute la communauté scolaire.

De plus, les Écoles européennes offrent une éducation fondée sur le Cadre européen des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie afin de préparer les futurs citoyens de l'Europe et du monde. Ces 8 compétences constituent la base de l'apprentissage de nos élèves :

- les compétences en lecture et en écriture ;
- les compétences multilingues ;
- la compétence mathématique et les compétences en sciences, en technologies et en ingénierie ;
- la compétence numérique ;
- les compétences personnelles et sociales et la capacité d'apprendre à apprendre ;
- les compétences citoyennes ;
- les compétences entrepreneuriales ;
- les compétences relatives à la sensibilité et à l'expression culturelles.

Pour plus d'informations sur les objectifs portés par le système pédagogique des Écoles européennes : <https://www.eursec.eu/fr/European-Schools/principles>

Des objectifs pédagogiques clairs

- Les études sont suivies dans la langue maternelle des élèves ;
- afin de favoriser l'unité de l'école, le rapprochement et la compréhension mutuelle entre élèves des différentes sections linguistiques, certains cours sont donnés en commun à des classes de même niveau et enseignés dans une langue de travail (principalement l'allemand, l'anglais et le français, ou bien la langue du pays hôte) ;
- un effort particulier est fait pour donner aux élèves une connaissance approfondie des langues vivantes ;
- la dimension européenne est mise en valeur dans les programmes d'études ;
- l'éducation et l'enseignement sont donnés dans le respect des consciences et des convictions individuelles ;
- des mesures sont prises pour faciliter l'accueil des enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques.

« En tant qu'élèves de cet établissement nous nous connaissons presque tous que ce soit la section anglophone, germanophone ou francophone collégiens ou lycéens, et c'est ce qui contribue à l'originalité de cette école. »

**Menel H.
S7FR**

« Ce que je retiens est le fait que je connaisse certains de mes camarades de classe depuis plus de dix ans. Ce système atypique fait que nous pouvons poursuivre notre scolarité de la maternelle à la classe de terminale dans le même établissement, et de tisser des liens d'amitiés très fort entre nous. »

**Aksel A.
S7FR**



Un système en pleine croissance

Depuis 2005, sur recommandation du Parlement européen, les Écoles européennes ont ouvert leurs programmes et le Baccalauréat européen aux écoles nationales.

Les Écoles européennes agréées sont des écoles qui offrent un enseignement européen qui correspond aux exigences pédagogiques fixées pour les Écoles européennes, mais dans le cadre des réseaux scolaires nationaux des États membres et donc hors du cadre juridique, administratif et financier auquel les Écoles européennes sont astreintes.

Elles délivrent le Baccalauréat européen reconnu dans toute l'Union européenne. Elles relèvent du cadre juridique, administratif et financier du pays membre de l'Union.

À l'heure actuelle, il y a 20 Écoles européennes agréées et 6 en cours d'agrément, auxquelles d'autres s'ajouteront prochainement.



La localisation des Écoles aujourd'hui

Ecoles Européennes

- EE, Alicante, ESPAGNE
- EE, Bergen, PAYS BAS
- EE, Bruxelles I, BELGIQUE
- EE, Bruxelles II, BELGIQUE
- EE, Bruxelles III, BELGIQUE
- EE, Bruxelles IV, BELGIQUE
- EE, Karlsruhe, ALLEMAGNE
- EE, Francfort, ALLEMAGNE
- EE, Luxembourg I, LUXEMBOURG
- EE, Luxembourg II, LUXEMBOURG
- EE, Munich, ALLEMAGNE
- EE, Mol, BELGIQUE
- EE, Varèse, ITALIE

Ecoles Européennes Agréées

- EE Agréée, Bruxelles-Argenteuil, BELGIQUE
- EE Agréée, Bad Vilbel, ALLEMAGNE
- EE Agréée, Brindisi, ITALIE
- EE Agréée, Copenhague, DANEMARK
- EE Agréée, Clervaux, LUXEMBOURG
- EE Agréée, Culham, ROYAUME UNI
- EE Agréée, La Haye, PAYS-BAS
- EE Agréée, Differdange, LUXEMBOURG
- EE Agréée, Dunshaughlin, IRLANDE
- EE Agréée, Helsinki, FINLANDE
- EE Agréée, Héraklion, GRÈCE
- EE Agréée, Junglinster, LUXEMBOURG
- EE Agréée, Lille, FRANCE
- EE Agréée, Lisbonne, PORTUGAL*
- EE Agréée, Ljubljana, SLOVÉNIE
- EE Agréée, Luxembourg Ville, LUXEMBOURG*
- EE Agréée, Manosque, FRANCE
- EE Agréée, Mersch, LUXEMBOURG*
- EE Agréée, Mondorf-les-Bains, LUXEMBOURG
- EE Agréée, Paris, FRANCE
- EE Agréée, Parme, ITALIE
- EE Agréée, Strasbourg, FRANCE
- EE Agréée, Tallinn, ESTONIE
- EE Agréée, Templin, ALLEMAGNE*
- EE Agréée, La Sarre, ALLEMAGNE*
- EE Agréée, Varsovie, POLOGNE*

*EE en cours d'agrément



Focus sur les Écoles européennes agréées en France

École européenne de Manosque (2007)

- Intégrée au sein de l'école internationale PACA pour les enfants des familles liées au programme ITER ;
- à la rentrée 2020, elle compte 173 élèves (en secondaire) ;
- 1 section linguistique (ANG).

École européenne de Strasbourg (2008)

- A la rentrée 2020, elle compte 1032 élèves (94 en maternel, 372 en primaire, 566 en secondaire) ;
- 3 sections linguistiques (ALL, ANG, FR).

École européenne de Lille métropole (2019)

- Installée à Marcq-en-Barœul, agréée en 2020 ;
- à la rentrée 2020, elle compte 231 élèves (78 en maternel, 79 en primaire, 74 en secondaire) ;
- 2 sections linguistiques (ANG, FR).

École européenne de Paris la Défense (2019) :

- Installée à Courbevoie, agréée en 2020 ;
- à la rentrée 2020, elle compte 226 élèves (40 en maternel, 97 en primaire, 89 en secondaire) ;
- 2 sections linguistiques (ANG,FR) ;
- va délivrer le Baccalauréat européen en 2022.

« De mon expérience à l'École européenne je retiens, particulièrement, la chance que nous avons, qui est d'apprendre le français, comme si on habitait en France et tout cela, grâce à des professeurs francophones formidables. »

**Sina R.
S6FR**







3

L'enseignement au sein des Écoles européennes

Placé au cœur du système pédagogique, l'enseignement fondé sur la multiculturalité et le multilinguisme irrigue les structures et les programmes des Écoles européennes.

La structure des études

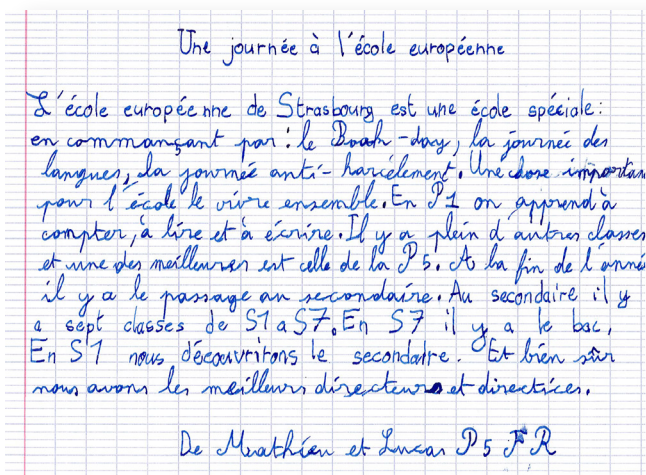
Au sein des Écoles européennes, le cycle maternel couvre deux années d'enseignement, le cycle primaire cinq années et le cycle secondaire sept années.

Cycles	Classes	Âges
Maternel	1-2	4-5
Primaire	1-5	6-10
Secondaire		
Cycle d'observation	1-3	11-13
Cycle de pré-orientation	4-5	14-15
Cycle d'orientation	6-7	16-18

Le programme des études

Programmes harmonisés

Les programmes scolaires de toutes les sections linguistiques (à l'exception de la langue maternelle) sont identiques et soumis aux mêmes exigences. Tous les programmes des différentes sections préparent au même examen: le Baccalauréat européen.



Pour plus d'informations sur le programme des études : <https://www.eursc.eu/fr/European-Schools/studies/studies-organisation>

Cycle Maternel

L'enseignement et l'apprentissage dans les premières années sont holistiques et les différentes disciplines ne sont pas dissociées les unes des autres. Tout comme dans la pratique quotidienne, l'approche actionnelle, l'expérimentation et l'expérience sont centrales.

Cycle Primaire

À l'école primaire, l'accent est mis sur la langue maternelle, les mathématiques et la première langue étrangère sans négliger pour autant l'éducation artistique, musicale, sportive, la découverte du monde, la religion ou la morale laïque ainsi que les « heures européennes » où se rencontrent des enfants de nationalités différentes pour participer à des activités variées.

Cycle Secondaire

Les sept années du secondaire sont organisées en trois cycles. Durant les trois premières années, les élèves suivent un programme commun appelé « cycle d'observation ». À noter, l'introduction de l'enseignement de l'histoire/géographie et de la religion/morale non confessionnelle dispensés dans la première langue étrangère des élèves (allemand, anglais, français ou bien langue du pays hôte) à partir de la 3^{ème} année du cycle secondaire. En quatrième et cinquième années secondaires, le cours obligatoire de sciences intégrées est subdivisé en trois matières : physique, chimie et biologie, et les élèves ont le choix entre un cours de mathématiques normal ou un cours avancé. Les classes de sixième et septième secondaires forment un tout, menant jusqu'au Baccalauréat européen. Bien qu'il y ait un noyau de matières obligatoires, les élèves ont aussi le choix parmi un large éventail de cours à option de deux heures, quatre heures ou à un niveau avancé.





Les points forts du système pédagogique

Le soutien scolaire

Différents types et niveaux de soutien sont proposés et destinés à assurer une aide appropriée aux élèves présentant des difficultés et des besoins éducatifs spécifiques à quelque moment de leur scolarité, afin de leur permettre de se développer, de progresser en fonction de leur potentiel et de s'intégrer avec succès.

L'enseignement des langues

Toutes les langues nationales des 27 États membres sont enseignées. Les Écoles offrent jusqu'à 20 sections linguistiques. Les élèves sans section linguistique (Students without language section SWALS) suivent un programme particulier.

- **Les élèves sans section linguistique**

Les élèves inscrits dans une École européenne n'ayant pas de section linguistique correspondant à leur langue maternelle doivent s'inscrire dans l'une des sections linguistiques existant dans l'école. Ils peuvent cependant bénéficier d'un soutien éducatif dans la langue de leur section linguistique.

Niveaux de compétence de base aux différents cycles :

	Maternel	Primaire	3 ^e secondaire	5 ^e secondaire	7 ^e secondaire
L2	0	A2	B1	B2	C1
L3	0	0	A1+	A2+	B1+
L4 cours approfondi	0	0	0	A1	A2+
L4 cours de base	0	0	0	A1	A2
ONL (Other National Language)	A1.1 oral	A1.2	A2	B1	B2

« L'art et la musique ne sont pas considérés comme moins importants, contrairement à d'autres systèmes qui suppriment ces cours à partir du lycée.

Des cours de soutien sont à disposition pour les élèves en difficultés, qui sont dispensés par des professeurs, ou des camarades de classes supérieures.

L'École européenne souhaite voir chaque écolier réussir et cela se manifeste à travers leurs projets et la manière d'enseigner. »

**Margaux G.
S7FR**

« Je suis arrivée en France sans parler aucune des trois langues et pendant que les premiers mois étaient compliqués, j'ai vite reçu le soutien dont j'avais besoin. Les enseignants ont fait l'effort de me donner des consignes précises et ont commencé par me noter en ce qui concernait mes progrès et pas mon niveau, pour ne pas me décourager »

**Madalena V.
S7DE L3Fr**



La multiplicité d'activités périscolaires

Chaque école, en collaboration avec l'Association des parents, organise un large éventail d'activités durant l'heure de midi et les après-midis libres. Ces activités peuvent varier d'une école à l'autre, selon l'intérêt des élèves, l'initiative et les aptitudes des professeurs ainsi que les vœux exprimés par les parents. Ces activités comprennent le sport, la musique, le théâtre, l'art, les travaux manuels, la photographie et les sciences.







41

ANNEXE

La présidence française des Écoles européennes et le Baccalauréat européen

Alors que le diplôme du Baccalauréat européen se popularise d'année en année, certains pays, dont la France, se veulent les diffuseurs de son excellence au sein de l'Union européenne et dans le monde.

La présidence française des Écoles européennes

La France préside le système pédagogique des Écoles européennes. Cette présidence est exercée à tour de rôle par un représentant de chaque État membre pour une durée d'une année. Après l'Espagne, la France est présidente du Conseil supérieur et du Baccalauréat européen, depuis le 1^{er} août 2020 jusqu'au 31 juillet 2021.

Les priorités de la présidence

Le développement durable

La question du développement durable est prise en compte dans les Écoles européennes, mais la visibilité de cet axe est limitée actuellement alors que c'est un sujet dont toute la communauté éducative (élèves, parents, professeurs, écoles) souhaite s'emparer dès 2020. Au sein de la présidence française il existe une volonté d'en faire une priorité.



L'Éducation Ensemble !

Présidence française des Écoles Européennes

Objectifs :

- rendre visible le développement durable dans les contenus pédagogiques primaires et secondaires ;
- rendre visible les initiatives prises au niveau local, dans tous les cycles ;
- développer les propositions concernant le renforcement des compétences civiques et la dimension européenne ;
- envisager un événement qui mette en valeur le développement durable ;
- établir une charte du développement durable pour l'engagement des nouvelles écoles.



L'excellence du Baccalauréat européen

Un nouveau système de notation sera mis en œuvre au niveau du Baccalauréat européen pour sa session de juin 2021. Son introduction est l'occasion de mettre en avant l'excellence de l'enseignement dispensé dans les Écoles européennes.

Objectifs :

- accompagner la mise en œuvre du nouveau système de notation pour la session de juin 2021 et veiller à sa reconnaissance par les universités européennes et étrangères ;
- réaliser un document de présentation du Baccalauréat européen à destination des universités en Europe et hors Europe, et envisager des outils de suivi du devenir des bacheliers des Écoles européennes ;
- clarifier et réaffirmer le rôle et les fonctions des inspecteurs des Écoles européennes dans l'assurance qualité de l'enseignement dispensé.

La gouvernance et la gestion financière et budgétaire

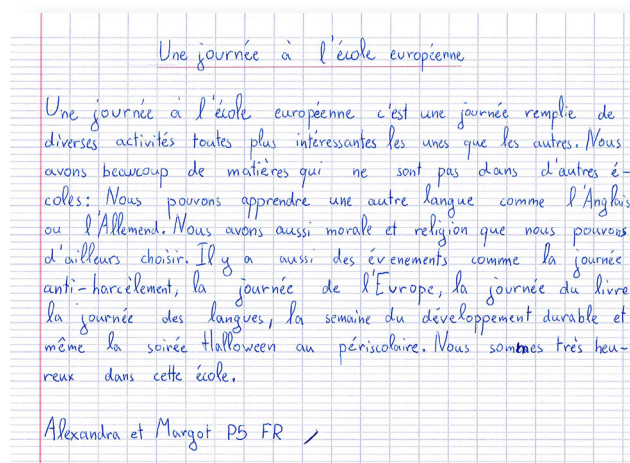
La fierté des Écoles réside aussi dans la modernité des statuts participatifs, qui sont démocratiques. Tous collaborent ensemble dans les Conseils, et dans la vie scolaire, pour les innovations pédagogiques.

Le budget des Écoles européennes (hors écoles agréées, financées exclusivement par les États membres) représente 341 M€ en 2020. Le système est hybride dans son financement : les pays de l'Union européenne financent le détachement des professeurs des États membres (192 pour la France) et une contribution financière pour les Écoles est adoptée chaque année dans le budget communautaire. Le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union pour la période 2021-2027 prévoit 1,56 Md€ de contribution pour les Écoles européennes.

La présidence française poursuivra la réforme du système des Écoles européennes mise en œuvre depuis les décisions du Conseil supérieur d'avril 2009 et veillera à leur

inscription dans le cadre des révisions du nouveau règlement financier.

La présidence française s'engagera également pour une réflexion sur la gouvernance et la gestion budgétaire et financière. Cette réflexion s'appuiera sur la publication d'un questionnaire aux délégations et l'expérience des derniers mois dans le contexte de crise sanitaire, qui a mis à jour la nécessité d'adaptabilité, d'efficacité et de résilience du système institutionnel et financier des Écoles au bénéfice des élèves. L'accent sera notamment porté sur les possibilités de simplification.





Le Baccalauréat européen

L'examen du Baccalauréat européen sanctionne à la fin de la 7^{ème} année les études du cycle secondaire dans une École européenne ou une école agréée. Peuvent être candidats au Baccalauréat européen, les élèves qui ont suivi au minimum les deux dernières années de l'enseignement secondaire dans une École européenne ou une école agréée.

Un diplôme reconnu

Ce diplôme est officiellement reconnu comme un titre permettant l'admission dans l'enseignement supérieur dans tous les pays de l'Union européenne ainsi que d'autres pays du monde.

Les épreuves du Baccalauréat portent sur les matières enseignées en 6^{ème} et 7^{ème} années dans les Écoles européennes et les écoles agréées par le Conseil supérieur.

Le cycle du Baccalauréat européen consiste en un programme multilingue complet. Les élèves doivent toujours suivre une combinaison de cours de langues, de sciences humaines et de matières scientifiques, donnés dans plus d'une langue. L'évaluation des capacités de chaque candidat repose sur une notation globale (sur 100 points) basée sur :

→ **une note préliminaire qui compte pour 50% des points (travail en classe, participation orale, tests effectués en 7^{ème} année).**

→ **une note d'examen final en 7^{ème} année composée de :**

- 5 épreuves écrites, qui comptent pour 35% des points ;
- 3 épreuves orales, qui comptent pour 15% des points.

Un diplôme de haute qualité

Les Écoles européennes ont des exigences académiques élevées, elles s'adressent à des étudiants motivés et à des parents impliqués. Le président du jury du Baccalauréat européen et les inspecteurs nationaux garantissent le haut niveau et la qualité des sujets d'examen du Baccalauréat ainsi qu'une évaluation juste et fiable des candidats, et ils font en sorte que les épreuves se déroulent dans le respect des règlements des Écoles européennes.

La présidence du jury du Baccalauréat européen est assurée pour un an par l'État membre qui préside le Conseil supérieur des Écoles européennes cette année-là. Le pays qui assure la présidence annuelle propose un professeur d'université renommé pour présider la session du Baccalauréat européen ; celui-ci est nommé président du jury par le Conseil supérieur.

Madame Marie-Danièle Champion est nommée Présidente du Baccalauréat européen 2021.

« Ce qui me plaît le plus c'est qu'on peut choisir les matières pour le bac selon nos points forts. C'est un très grand avantage pour nous parce que l'École européenne donne une très bonne orientation et nous prépare pour l'université ou d'autres études post-bac. Grâce à l'École européenne, je me sens prêt pour l'avenir. »

Ali K.

S7DE L3FR

Ressources et liens utiles

Film sur le système éducatif français : <https://dai.ly/k27xtrJMhT8edPwlvRm>

Film sur l'École européenne de Strasbourg : <https://youtu.be/8RrARL5Vq-Q>

Site des Écoles européennes : <https://www.eursec.eu/fr>

Contacts

- Professeur Marie-Danièle CAMPION - Présidente du jury du Baccalauréat européen
- Nathalie NIKITENKO - Présidente du Conseil supérieur - Déléguée aux relations européennes et internationales et à la coopération, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Gisèle DUCATEZ - Présidente du Conseil d'inspection maternel et primaire et du Comité pédagogique mixte
- Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE et Emmanuel de TOURNEMIRE - Présidents du Conseil d'inspection secondaire et du Comité pédagogique mixte
- Cyril BERNARD-TROTOUIN - Président du Comité budgétaire
- Catherine CHAZEAU-GUIBERT et Aurélie VILLAESPESA - Délégation française pour les Écoles européennes, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Didier DÉON - Pôle communication, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Sébastien CORBIER - Création graphique, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

